



Paris, le 20 mai 2015

Villes de France et l'Association des Régions de France se mobilisent pour les trains d'équilibre du territoire (TET)

La mission conduite par Philippe Duron doit apporter dans les prochains jours ses conclusions sur l'avenir des Trains d'équilibre du Territoire (TET ou Intercités). **Villes de France** et **l'ARF** redoutent la remise en cause de ce réseau par l'État et SNCF dans une logique purement comptable, et l'émergence d'un système ferroviaire à deux vitesses.

Les TET représentent plus de 40 lignes qui assurent la desserte ferroviaire de 355 villes et 21 Régions. Les deux associations expriment leur très vive inquiétude sur les risques d'un **scénario noir de démembrement de ces liaisons essentielles pour les territoires** : fermeture de lignes, poursuite de la suppression des trains de nuit, transfert de lignes non rentables aux Régions. Le tout alors que le développement d'autres modes de déplacements comme le co-voiturage ou l'autocar introduit une concurrence frontale entre les modes de transport.

Or les TET, réseau de moyenne et longue distances, complémentaires des TER et des liaisons à grande vitesse, sont **vitaeux pour l'aménagement du territoire et le service public de mobilité**. Ils assurent une desserte indispensable des villes petites et moyennes, avec des liaisons interrégionales, mais aussi avec le grand bassin parisien.

« Je souhaite un débat au Parlement sur l'avenir des TET. Les experts de Bercy et la SNCF pensent qu'ils sont les seuls à pouvoir décider. La représentation nationale est ignorée alors que les TET sont financés à hauteur de 70% par les usagers », souligne Jacques Auxiette, président de la Commission Infrastructures et Transports de l'ARF et président de la région Pays de la Loire.

« Nous redoutons des choix budgétaires de court terme et le risque d'un abandon programmé des lignes TET, pourtant essentielles pour garantir le droit à la mobilité. Il faut concilier les exigences ferroviaires et l'aménagement du territoire en ouvrant un débat national sur le financement de ce système et un plan d'investissement d'urgence pour le remplacement du matériel roulant » précise Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais et présidente de Villes de France.

Si l'État estime qu'il peut faire confiance à des opérateurs privés pour assurer des missions relevant du service public, il doit en assumer jusqu'au bout les conséquences. Sans attendre l'échéance de 2019, **il doit accepter d'anticiper la possibilité de faire des appels d'offre sur des lignes que la SNCF envisage d'abandonner ou de découper**. Quelle est la logique de libéraliser totalement le transport par autocar et d'attendre 2019 pour autoriser les appels d'offre pour le transport ferroviaire ?

Les Régions pourront accepter le transfert de dessertes d'intérêt régional à condition toutefois d'obtenir une compensation financière adéquate. **La définition des principes de compensation financière en matière de charges d'exploitation et d'investissement est un prérequis indispensable à toute discussion avec les acteurs locaux.**

Contact médias :

ARF : Emmanuel Georges-Picot egeorgespicot@arf-regions.org 01.45.55.81.07 / 06.70.23.58.68

Pour Villes de France, Sophie Prévost (Echos de villes) sprevost@echosdevilles.com – 06 22 93 12 92 / 01 42 21 12 18

Présidée par Alain Rousset, président du conseil régional Aquitaine, l'**Association des Régions de France** a été créée en décembre 1998 pour répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les Présidents de Conseil Régional, les élus et leurs services. Ils ont souhaité mettre en commun les expériences vécues dans les Régions.

Jacques Auxiette, Président du conseil régional Pays de la Loire, préside la Commission infrastructures et transports.

L'Association des Régions de France regroupe les 27 Régions de France et remplit quatre fonctions principales :

- l'ARF est la voix des Régions auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes;
- l'ARF promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ;
- l'ARF organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ;
- l'ARF est centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.

ARF – 282 bd Saint-Germain – 75007 Paris – T 01 45 55 82 48

Contacts : Gilles Mergy, délégué général ; Amaury Lombard, conseiller

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, **Villes de France**, association d'élus pluraliste (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de *Fédération des villes moyennes*) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Elle informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Villes de France - 94 rue de Sèvres 75007 Paris - T. : 01 45 44 99 61

Contacts : Nicole Gibourdel, déléguée générale ; Armand Pinoteau, conseiller